

Février 1968

Volume 2

Numéro 6



**L'AFEAS**

## *Le statut de la femme*

---

Pour répondre à de multiples demandes des femmes à travers le Canada, le premier ministre, M. Pearson, annonçait, en février 1967, la création d'une commission royale d'enquête sur le statut de la femme et désignait au nombre des commissaires, quatre personnalités du Québec pour représenter notre province au sein de cette commission fédérale.

En vue d'audiences publiques, tous les organismes, associations ou individus intéressés à exprimer leur opinion ont été invités à apporter leurs suggestions, leurs recommandations et à soumettre des mémoires pour présenter une juste image de la femme de notre pays, mettre ses problèmes en évidence et travailler à son bien-être, à sa promotion et à l'établissement de lois qui la protègent.

Mme John Bird, présidente de la Commission royale, a fait savoir, au cours d'une récente entrevue, que, jusqu'ici, 34 mémoires lui sont parvenus et que plusieurs organismes en ont promis d'autres. Elle espère que non seulement les femmes du Canada feront connaître leur opinion mais que les jeunes et les hommes présenteront leur point de vue, du fait que le problème féminin intéresse et touche les deux milieux.

Aujourd'hui, on veut que la femme soit consciente des problèmes de son temps. Il faut convenir que le Canada est un immense pays et les femmes y sont différentes d'une région à l'autre et leurs problèmes le sont aussi. Il importe donc que chaque région, chaque organisme se prononce en soumettant des mémoires sur les aspects du statut de la femme qu'on juge les plus urgents ou les plus importants à étudier et sur lesquels le Gouvernement aura à légiférer.

L'A.F.E.A.S., qui va toujours de l'avant, s'est fait un devoir de participer à cette enquête nationale en organisant d'abord sa propre enquête au sein de l'Association, avant de soumettre son mémoire. A

cette fin, elle a fixé son choix sur deux des sujets proposés par la Commission royale, à savoir :

- a) le rôle de la femme sur le marché de la main-d'oeuvre y compris les problèmes spéciaux des femmes mariées au travail et les mesures qui pourraient être prises pour aider à les résoudre.
- b) les mesures pouvant être prises en vue de permettre une meilleure utilisation des talents et de l'instruction des femmes, y compris les exigences spéciales concernant le recyclage des femmes mariées qui désirent retourner sur le marché du travail.

Pour mener à bien cette enquête, les commissions, urbaine et rurale, de l'A.F.E.A.S., ont préparé avec soin un questionnaire en vue d'un sondage sociologique auprès des membres de l'Association. Des cercles ont été choisis au hasard dans nos fédérations, et près de sept cents des nôtres ont eu l'occasion d'exprimer librement leur opinion et de nous faire part de leurs suggestions.

Dans les conditions sociales actuelles, alors que nous traversons une période de transition, il faut surtout s'attacher à analyser les conditions de vie de la femme en général et définir clairement sa place dans la société moderne. Il ne faut pas ignorer le problème de la femme qui a choisi de demeurer au foyer ; elle a le droit qu'on s'occupe d'elle. La vraie femme n'est-elle pas avant tout, une épouse et une mère qui se consacre entièrement à sa famille et à sa maison, et son apport à la société ne mérite-t-il pas d'être mis en valeur ? . . .

Pour que la Commission royale réalise un travail sérieux et en profondeur, il faut que des mémoires multiples et variés mettent en lumière le vrai visage de la femme et qu'ils viennent de tous les milieux de la société et que toutes les générations y soient représentées, par tout le Canada.

C'est à cette condition seulement que cette enquête nationale sera une réussite. Il est à espérer que tout ce travail ne tombera pas dans le vide et que nos législateurs aboutiront à des solutions valables et concrètes, et dans un prochain avenir.

*Mme Cécile G. Bédard,*  
propagandiste générale.

# Réflexion sur la valeur sociale et économique du travail féminin

*"On ne naît pas femme, on le devient par l'ensemble de la civilisation."*

Simone de Beauvoir.



Le visage du Québec subit depuis quelques années des transformations profondes. Un idéal nouveau de vie s'affirme. Dans cette civilisation industrielle moderne, la femme recherche son identité propre. Quelle est sa place réelle dans ce Québec nouveau ? Quel est son rôle dans cette société en évolution ? Quelles sont les valeurs de cette nouvelle civilisation ? Quelle influence auront-elles sur la famille ?



La société québécoise propose deux modèles de comportement pour la femme. D'une part, elle considère que la place de la femme est au foyer, d'autre part, par ses changements économiques et ses théories philosophiques, elle l'incite à sortir de son foyer.

Lequel de ces deux modèles choisirons-nous ? Il importe d'analyser ensemble ce problème et de chercher des solutions.

## ASPECT ECONOMIQUE

Qu'on le veuille ou non, dans notre société, la femme travaille et ce mouvement s'accroît. Actuellement 33% de la main-d'oeuvre totale du Canada est formée par les femmes et plus de la moitié d'entre elles sont mariées.

On croit généralement que les femmes sortent de leur foyer pour des raisons d'ordre économique tels que :

- procurer une meilleure instruction à leurs enfants,
- équilibrer le budget familial,
- renouveler une partie du mobilier.

Qu'en pensez-vous ?

Considérant le surplus des dépenses encourues pour les aides familiales, les vêtements, les garderies, les maternelles, les repas et l'entretien de la maison. La femme rend-elle grandement service à la famille en travaillant à l'extérieur ?

De plus, considérant le surcroît de fatigue occasionné par le travail de la mère à l'extérieur, en plus du travail domestique, ne croyez-vous pas que le surplus monétaire risque un jour de se trouver dans la caisse du médecin ?



Certaines femmes qui travaillent à l'extérieur se justifient en disant qu'elles contribuent à la création de notre avenir social, économique et politique. En regard de l'économie nationale, n'est-il pas vrai que la faible natalité provoquée par le travail des femmes peut nuire au développement de la population active de demain ?

D'après certains auteurs, si on monnayait le travail domestique il représenterait le tiers du revenu national.

Quelle est l'opinion de votre entourage à ce sujet ?

Est-il possible de définir complètement la femme en se basant seulement sur le rendement économique ?

## **CONFLITS DE ROLES**

Le rôle de la femme des générations précédentes était bien défini, il lui suffisait d'être une épouse fidèle, une mère exemplaire et une femme de maison accomplie. Aujourd'hui en plus de tout cela, on demande à la femme d'être consciente des problèmes de son temps, de connaître la psychologie infantine, d'être cultivée, indépendante, parfois engagée, et tout cela bien sûr, sans négliger son élégance.

Comment rallier des rôles aussi différents ? Comment suppléer à la carence du salaire du mari sans se sentir coupable de négliger les enfants ?

— D'après vous, est-il possible pour une femme d'avoir des enfants, de les éduquer convenablement, tout en exerçant une profession à l'extérieur ?

Quelles difficultés va-t-elle rencontrer ?

— Le rôle d'épouse et de mère entrave-t-il la promotion sociale de la femme.



Photo Fêtes et Saisons

Les travaux d'intérieur n'étant plus aussi nombreux qu'autrefois, la femme est-elle mieux d'occuper son temps libre à des activités non-productives ou est-elle mieux de s'intégrer au monde du travail ?

Selon vous, quelle femme devrait :

demeurer au foyer ?

travailler à l'extérieur ?

Les tâches domestiques étant plus faciles, le travail à temps partiel pour la femme qui a de jeunes enfants vous paraît-il réalisable ?

La mentalité familiale et sociale est-elle un obstacle au travail de la femme ?

N'a-t-on pas trop souvent minimisé l'apport culturel et social de la femme d'intérieur dans notre civilisation.

## REPERCUSSION SUR LA VIE FAMILIALE

La vie familiale est le fondement même de la personnalité de chaque enfant et de ses possibilités en tant qu'adulte. Le genre d'adulte qu'il deviendra dépend en grande partie de la façon dont il aura été élevé. Il est évident que les nourrissons et les enfants en bas âge ont besoin de la présence de leur mère à ce stade de leur développement.

Le travail de la mère à l'extérieur peut-il :

- nuire à l'éducation de ses enfants ?
- empêcher le dialogue avec les enfants ?
- changer les attitudes de la mère envers la maternité ?
- transformer les rapports entre époux ?



Selon vous, le taux élevé de délinquance que l'on connaît aujourd'hui serait-il dû en grande partie au travail de la mère hors du foyer ?

## CONSEQUENCE POUR LA SOCIETE QUEBECOISE

En nous interrogeant sur le rôle de la femme, nous nous interrogeons forcément sur l'avenir de la famille et sur son rôle dans l'évolution présente. Si la femme ne sait pas trouver une solution à ce problème qui sauvegarde les valeurs que représente la nature féminine, c'est non seulement l'avenir de la famille qui est en jeu, mais aussi celle de la collectivité québécoise. Car il ne faut pas l'oublier, la santé de la nation dépend en grande partie de la structure et de la qualité de la vie familiale.

La présence de la mère au foyer et je dirais aussi celle du père est un des facteurs fondamentaux de l'équilibre autant physique que psychique de chaque être humain.

Pourquoi tant d'enfants sont-ils délinquants ? C'est souvent que la famille n'a pas su leur offrir l'amour et la sécurité dont ils avaient besoin.

Dans votre milieu, la mère qui demeure à son foyer, qui a des enfants et qui les éduque, est-elle consciente de sa participation dans le développement du Québec ?

D'après vous, de quelle façon participe-t-elle à ce développement ?

en mettant des enfants au monde

en éveillant les enfants à leurs responsabilités futures

en suscitant leur désir de connaître et d'innover

en s'instruisant toujours davantage

en participant à l'économie québécoise par une bonne administration du salaire de son mari.

## ELEMENTS DE SOLUTION

La clé du problème se trouve dans une redéfinition des rôles d'après le contexte social actuel, rôle de la mère, rôle du père, rôle des enfants. Une révision de notre conception des relations entre les membres de la famille s'impose également. A vrai dire, c'est toute notre conception de l'éducation qu'il faut réviser et modifier. Il est plus que temps de former les femmes non seulement à leur rôle de ménagère et d'éducatrice mais également en vue d'une participation possible au marché du travail, car de plus en plus nombre de femmes sont désireuses de travailler à l'extérieur après que leurs enfants sont élevés.

Il faut aussi réviser notre conception de l'éducation des garçons. Il est grand temps de les former à la vie de famille. Révolu le temps où un garçon s'abaissait en aidant au travail ménager. Il est plus que temps d'établir une collaboration entre les époux et les enfants afin de permettre à la femme d'avoir un peu de temps libre où elle pourra se cultiver et où le moment venu, elle pourra, si elle le désire, s'intégrer au marché du travail.

Il ne faudra jamais oublier cependant que la femme est et demeurera l'élément central de la cellule familiale et que l'on ne peut bâtir la société sans elle.

*Monique Chamberland,*

secrétaire générale.

## **REFERENCES :**

**"Le Travail"** : Pierre Badin, Gilbert Biardone, Joseph Folliet, Henri Vial. Edition de la chronique sociale de France, collection "Savoir pour agir", Lyon 1967.

**"La vie familiale des Canadiens-Français"** : Presses de l'Université de Montréal, Montréal 1962.

---

## **REFERENCES DU MOIS PROCHAIN :**

**Les cahiers de l'I.C.E.A.**, nos 18 et 19, sur l'Information à la presse, à la radio et à la télévision.

**"Radio et télévision"**, article paru dans "l'INTER" du mois d'août 1967. publié par l'Office Catholique national des techniques de diffusion, 4635, rue De Lorimier, Montréal 34.

**"TV" Code et commentaire à l'usage des éducateurs.** Edition Unda, Fribourg, Suisse.

# LES JEUNES EUX, AUSSI

Certains soirs où nous nous sentons plus fatigués, nous sommes peut-être portés à jeter les hauts cris devant l'attitude de nos jeunes : il n'y a plus moyen de se faire obéir ; que faire avec cette génération "à gogo" ; la foi baisse et la pratique religieuse aussi. Nous savons bien au fond que nos pensées moroses ou pessimistes ne régleront absolument rien et il serait bien plus important d'apporter une réflexion positive sur les comportements de la jeunesse. *C'est ce que nous voulons faire quelque peu en poursuivant notre étude sur "l'Apostolat des Laïcs"*.

Disons tout d'abord que les jeunes, si nous nous plaçons un peu à leur niveau, *se sentent bien incompris* : papa et maman sont arriérés ; personne ne nous fait confiance ; l'Eglise est bien loin de nos goûts et préoccupations... Par ailleurs *il est vrai que beaucoup d'adultes ne savent pas comment s'y prendre* : dans notre temps, on se fréquentait à la maison ; on attendait d'être majeure pour donner nos opinions ; on n'aurait jamais osé discuter le sermon de monsieur le curé...

Remarquons tout de suite que *les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas différents de ceux d'autrefois*. Qui parmi nous, alors que nous avions leur âge, n'a pas senti monter en lui des sentiments de révolte contre ceux qui nous ont précédés ? Les jeunes d'aujourd'hui ont peut-être plus de possibilités de s'exprimer ;

ils le font avec toute l'ardeur qui a toujours caractérisé la jeunesse.

Nous sommes donc en face de ce duel éternel entre générations. La *solution* la plus heureuse à lui apporter ne réside pas dans l'anéantissement de l'un ou l'autre antagoniste *mais bien plutôt dans une confiance réciproque, dans l'établissement d'une atmosphère d'espoir chrétien.*



# , VEULENT CONSTRUIRE

## Les Jeunes : force dans la Société

C'est de cette façon que le décret sur "l'Apostolat des Laïcs" aborde le problème des jeunes. Il reconnaît "qu'ils représentent dans la société moderne une force de grande importance. Les circonstances de leur vie, leurs habitudes d'esprit, les rapports avec leurs propres familles se sont complètement transformés. Ils accèdent souvent très rapidement

à une nouvelle condition sociale et économique. Alors que grandit de jour en jour leur importance sociale et même politique, ils apparaissent assez peu préparés à porter convenablement le poids de ces charges nouvelles". (no 12)

## Les Jeunes peuvent travailler à l'établissement du Royaume de Dieu

Plus loin le décret souligne que *les forces de la jeunesse peuvent être canalisées dans une grande activité apostolique*. Ils sont l'espoir de l'Eglise ; ils peuvent déjà travailler à l'établissement du Royaume de Dieu.

"Cet accroissement de leur importance sociale (aux jeunes) exige d'eux une plus grande activité apostolique et leur caractère naturel les y dispose. Lorsque mûrit la conscience de leur propre personnalité, poussés par leur ardeur naturelle et leur activité débordante, ils prennent leur propre responsabilité et désirent être parties prenantes dans la vie sociale et culturelle ; si cet élan est pénétré d'esprit du Christ animé par le sens de l'obéissance et l'amour envers l'Eglise, on peut en espérer des fruits très riches. Les jeunes doivent devenir les premiers apôtres des jeunes, en contact direct avec eux, exerçant l'apostolat par eux-mêmes et entre-eux, compte tenu du milieu social où ils vivent". (no 12).



**Les Adultes avec les Jeunes  
bâtitront le monde de demain.**

Mais pour que les jeunes, ceux qui feront le monde de demain, puissent bâtir ce monde dans le sens du Royaume, dans l'amour, l'esprit de justice, de vérité et de vraie liberté. *ils ont besoin des adultes, de leur compréhension, de leur collaboration: ils ont besoin de recevoir d'eux la lumière de la foi (parents, éducateurs, prêtre) et l'entraînement à l'apostolat qui leur permettront de travailler à l'établissement d'un monde où les hommes seront plus heureux parce que plus au service de Dieu et de leurs semblables.*

"Les adultes auront soin d'engager avec les jeunes des dialogues amicaux qui permettront aux uns et aux autres, en dépassant la différence d'âge, de se connaître mutuellement et de se communiquer leurs propres richesses. C'est par l'exemple d'abord, et, à l'occasion, par un avis judicieux et une aide efficace que les adultes pourront stimuler les jeunes à l'apostolat". (no 12)



**L'A.F.E.A.S. ne peut ignorer les  
valeurs de la jeunesse**

Votre association, même si elle n'a pas à s'occuper directement de l'apostolat des jeunes, ne peut ignorer que ceux-ci sont remplis d'ardeur et qu'ils sont l'espoir de demain. S'il est de la plus haute importance qu'un dialogue franc s'établisse entre adultes et jeunes, il devient nécessaire de mettre tout en oeuvre pour que se réalise entre eux un véritable accueil; de même si les jeunes ont besoin de se sentir en confiance avec leurs aînés, d'être appuyés quand ils développent leurs propres initiatives, il apparaît clair que les adultes ont le devoir de croire en la valeur des associations de jeunes et de les seconder de leur mieux.

L'A.F.E.A.S., par ses études sociales a souvent abordé ce problème d'entente et de collaboration; par ses cours de psychologie elle veut aider nos mamans, les amener à mieux comprendre leurs enfants et les entraîner à mieux s'acquitter de leur rôle magnifique d'éducatrice. Par ailleurs, l'A.F.E.A.S. se doit d'engager le dialogue avec les mouvements de jeunes. J.O.C., J.R.C., cercles de jeunes naturalistes, comités

de loisirs, etc., etc. L'a-t-elle toujours fait dans toutes nos régions?

*Souhaitons que toutes les membres de votre association ou du moins ses dirigeantes, prennent de plus en plus conscience de ce grand besoin de cette franche collaboration et de saine compréhension entre jeunes et plus âgés.* Puissent-elles se convaincre qu'il y a tout à faire pour que notre jeunesse puisse mettre en activité son grand désir de dévouement, pour qu'il y ait parmi nos jeunes des apôtres nombreux et de plus en plus animés de l'esprit du Christ Jésus.

Daigne, Seigneur, donner à toutes les membres de l'A.F.E.A.S. une âme d'apôtre, remplie d'amour, de dévouement et d'humilité pour qu'elles se sentent toutes unies et solidaires dans la réalisation d'une même tâche : celle de concourir à l'orientation chrétienne de notre société, celle de faire découvrir à nos jeunes le sens du beau, du bien et du devoir. Daigne, Seigneur, secourir l'A.F.E.A.S. dans la réalisation de son plus cher désir : l'établissement de ton Royaume dans toutes nos belles régions, aujourd'hui et toujours.

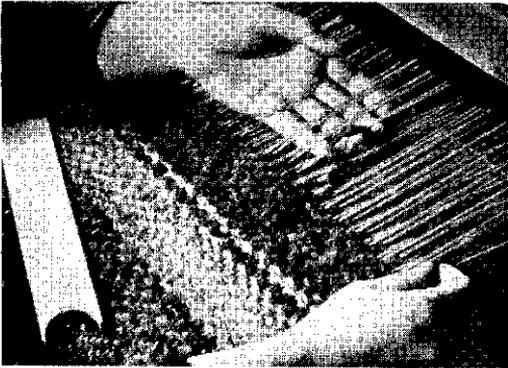
*G.-E. Phaneuf, ptre,*  
aumônier général de l'A.F.E.A.S.

**Documentation :**

Décret : "De Apostolatu laïcorum". Vatican II, Les Seize documents conciliaires ; Editions Fidès, Montréal et Paris. (chapitre III, no 12).



## LE TAPIS, ELEMENT DECORATIF



Bien que différent d'une pièce à l'autre, le tapis se voit dans la cuisine, la salle de séjour, la chambre à coucher et l'entrée. Tissé par des mains habiles, il se pique d'originalité et prend une valeur exceptionnelle. Pour l'exposition de la Fédération, nous vous demandons un tapis tissé, effet par chaîne. Comme le thème du programme d'arts ménagers est "Fantaisie et Couleurs", le comité a cru bon de vous laisser libre choix dans la longueur et la texture du tapis.

### PETIT LEXIQUE

- Bordure : Ce qui borde, sert d'ornement.
- Chaîne : Ensemble des fils placés dans le sens de la longueur de la pièce.
- Duite : Rang de trame.
- Liaison : Union, jonction. Duite de toile que l'on passe entre des duites consécutives de flottées.
- Pas ou foule : Ouverture obtenue par la levée ou le rabat d'un groupe de fils alors que les autres restent dans leur position primitive.
- Peu : Espace entre deux dents du ros ou peigne.
- Trame : Ensemble de fils que le tisserand fait passer transversalement avec la navette entre les fils de chaîne préalablement tendus.

## TITRAGE DES FILS

Toute personne qui débute dans l'art du tissage aime bien savoir quelle est la longueur de coton contenue dans une livre afin d'acheter la quantité nécessaire.

Le calcul de la longueur, soit 840 verges, est la règle de base. Vous n'avez qu'à multiplier le numéro par la quantité de verges de la grosseur et de diviser par le nombre de plis. Exemple pour le coton 2/8 :  $840 \times 8$  (grosseur d'un pli =  $6720 \div 2$  (plis) = 3360 verges par livre de coton.

Coton et Rayonne		Laine		Lin, chanvre, jute, ramie	
Grosseur	Verges	Grosseur	Verges	Grosseur	Verges
1	840	1	560	1	300
10	8400	10	5600	10	3000
2/10	4200	2/10	2800	2/10	1500
2/8	3360	1/6	3360	2/15	2250
2/16	6720	1/9	5040	2/18	2700
2/20	8400	2/12	3360	2/20	3000
3/10	2800	2/15	4200	2/40	6000
3/20	5600	2/16	4480	3/40	4000
3/24	6720	2/32	8960	3/60	6000
3/30	8400	3/12	2240	12	3600
3/50	14000	4/10	1400	14	4200
4/4	840			16	4800
4/8	1680			18	5400
4/12	2520			20	6000
4/16	3280			30	9000
6/16	2240				
6/20	2800				
12/4	280				

Si vous étudiez ces chiffres, vous remarquerez que plus le compte (numéro du fil) est élevé, plus le fil est fin . . . Plus le fil est fin, plus il y en a long dans 1 livre . . . Le dénominateur indique l'étirage du fil. Ex. : 16 fois pour le coton 2/16 . . . Le numérateur indique le nombre de plis. Ex. : 2 plis pour le coton 2/8.

Maintenant pour acheter la quantité de fil nécessaire, établissons le calcul pour un tapis de 30" x 60".

### 1 — Longueur à ourdir

Longueur désirée : morceau fini (60"), franges (8")	68"
<b>plus</b> émouillage calculé en % soit 10 à 15% pour une trame moyenne : coton 2/8, 4/8, 4/10	10"
<b>plus</b> Pennes : 6" en avant et 12" en arrière	18"
	<hr/>
	88"

### 2 — Largeur à ourdir

Largeur désirée	30"
<b>plus</b> retrait : 1" par 12" sur une petite largeur et 1" par 20" sur une grande largeur (40" et plus)	3"
<b>multiplier</b> compte : numéro du ros : 12 x par nombre de fils en pou : 4 =	48
	<hr/>
	1684 fils

Donc, en ayant une pièce de 88" de longueur et 1684 fils de largeur, il faut prévoir (88" x 1684 fils) 148192 po. ou 4116 4/9 verges ou 1 1/5 livre de fil 2/8.

### Le tisseur soigneux

La brochure "Le tissage pour les commençants" fournit quelques conseils pour un meilleur travail.

"Les nouveaux fils se joignent à la lisière, jamais au centre du tissu. Il s'ensuit parfois la perte d'une longueur de fil, mais le tissu plus parfait obtenu justifie cette perte.

Il est rarement nécessaire de faire chevaucher les bouts plus d'un pouce afin de les garder en place. Quand vous posez un nouveau fil de trame, ouvrez la foule et placez-y à peu près un pouce du vieux fil, puis passez celui-ci à travers la chaîne et laissez-le libre à la surface du tissu. Insérez la navette avec le nouveau fil dans la même foule, en laissant le bout chevaucher d'environ 1 1/2" l'autre. Ramenez le fil en position très doucement contre le bord du tissu avec le battant. Si les deux fils chevauchent à peu près d'un pouce à la lisière, votre nouveau fil ne s'arrachera pas. Si les deux fils se

séparent et laissent un espace, faites plus long le doublage. Après quelques duites, le bout qui repose sur le tissu peut se couper ras. Le joint se voit à peine.

Faites vos bordures à fils colorés impairs, ainsi 3, 5, 7, etc. L'effet final est plus intéressant, et les divers fils de couleur ne commencent pas tous du même côté du tissu, chargeant par là une lisière plus que l'autre.

Si l'amateur a de la difficulté avec les lisières et qu'une petite saillie suive le tissu, juste à l'intérieur du fil de bord, on peut tout corriger en tirant doucement le fil de trame avec le pouce et un doigt dans la direction où va la trame. Tenez le fil en position jusqu'au changement de foule et au battement de trame.

Pour rattacher un fil cassé, prenez un nouveau fil de chaîne long de quelque 2 verges et passez-le dans la lisse vide. Passez-le ensuite dans le peu vide du ros. Attachez à noeud de tisserand le bout du nouveau fil au fil cassé, à la cassure sur le bord du tissu. Serrez ensuite le noeud. Ramenez le nouveau fil environ 2 pouces en arrière dans le tissu et enroulez-le sur une épingle piquée à angle droit. Maintenant, allez à l'arrière du métier et suspendez un poids (un cylindre de chaîne d'une demi-livre fait bien l'affaire) au bout du nouveau fil. Cela le tient tendu pendant que le tissage avance. Quand la pièce tissée a atteint la longueur désirée et qu'on est prêt à commencer la seconde, on attache le bout du fil cassé, tombé à l'arrière du métier, au fil de réparation après avoir enlevé le poids. Ensuite passez bien le nouveau fil et le vieux à travers la lisse et le ros jusqu'au tissu. Enlevez le fil de réparation et attachez le fil original autour d'une épingle à la même tension que les autres fils. La réparation ne paraîtra pas si l'on détache le noeud de tisserand et si l'on en passefile avec soin les bouts."

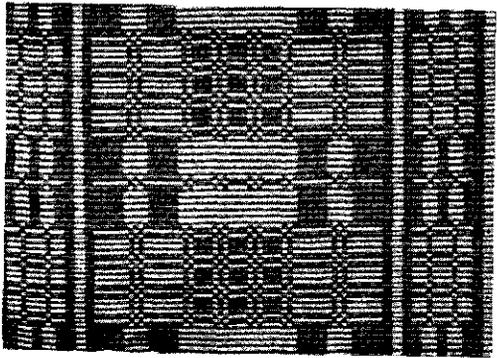
Tél. : 537-0477

### **L'ARTISANAT DE LA MAURICIE**

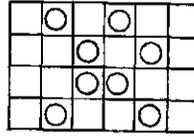
Fils à tisser : Dominion Textile Tex-Made  
Laine - Métallique - Lin - Polyon : 3 brins  
Jersey et lisières de toutes sortes

*Mme Ph. Laliberté,  
propriétaire*

**33, des Cèdres  
Shawinigan, Qué.**



Attachage



- Ros : 12 peus au pouce  
4 fils en peu
- Chaîne : Coton 2/8 foncé  
Coton 2/8 pâle
- Lames : 2 fils dans la même lame, fil de liaison, coton 2/8 foncé
- Trame : fil du motif, tricolette, grosse corde, coton à vadrouille.

Attention aux dimensions afin de conserver la belle apparence du tapis. Les dimensions standardisées sont :  
pas moins de 21" x 36" ; 24" x 44" ; 30" x 60".

#### Démonstration à l'assemblée mensuelle

- Utilisez le métier pour expliquer le petit lexique.
- Calculez la longueur et la largeur d'une pièce, la quantité de fil à acheter.
- Sur une pièce déjà sur le métier, expliquez comment joindre un nouveau fil, l'importance des bordures à fils colorés impairs.
- Sur des cartons, présentez des patrons, des harmonies de couleurs avec des bouts de fils.
- Points à surveiller pour l'exposition : l'harmonie des fils - la régularité du motif - la lisière - la finition.

Le tissage est un art ; à vous de le conserver et d'en exploiter les multiples facettes. Composez vos patrons afin de réaliser une pièce originale qui témoigne de votre bon goût.

*Huguette Chagnon*

**Documentation :** Tissage, 1ère série, Service de l'Education populaire, Section des arts domestiques.  
Le tissage pour les commençants  
Terre et foyer (1961) patron du tapis.

## Aux adeptes de la cuisine chinoise



### POULET AUX AMANDES

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| 1 c. à table d'huile de maïs         | 1 c. à thé de sucre                             |
| 1 gousse d'ail                       | 1/2 c. à thé de sel                             |
| 1/2 tasse de porc cru coupé en cubes | 1 1/2 tasse de poulet cru, coupé en cubes       |
| 1 c. à thé de sauce soya             | 1 c. à thé de gingembre                         |
| 1 c. à thé de vin rouge              | 1 tasse de champignons frais coupés en tranches |
| 1 tasse de salade chinoise tranchée  | 1 tasse de céleri coupé en bâton 1 po.          |
| 1 tasse d'oignons en tranches        | 1 c. à thé d'Accent                             |
| 1 tasse de bouillon                  | 1 tasse d'amandes (blanches)                    |
| 1 c. à table de féculé de maïs       |   |

#### Préparation :

*Premier mélange :* Mélanger et brasser 1 c. à thé d'eau froide avec la sauce soya, le gingembre et le vin. (mettre de côté).

*Deuxième mélange :* Mélanger et brasser féculé de maïs, Accent et sucre avec 1/2 tasse d'eau froide (mettre de côté).

Faire frire les amandes blanches dans un poëlon très chaud auquel vous aurez ajouté 3 c. à table d'huile de maïs jusqu'à doré (2 minutes), égoutter. (Mettre de côté).

#### Cuisson :

Chauffer l'huile avec le sel et l'ail, ajouter poulet et porc frais, cuire jusqu'à doré, ajouter le premier mélange et brasser. Ajouter champignons, salade chinoise, oignons et céleri, cuire 3 minutes en brassant, ajouter le bouillon, couvrir et cuire 5 minutes. Ajouter le deuxième mélange, brasser vigoureusement 1 à 2 minutes. Ajouter les amandes grillées. Servir avec du riz.

## Le Salon national de l'Agriculture et l'A. F. E. A. S.

Le 16e Salon National de l'Agriculture se tiendra simultanément, du 8 au 18 février, à la Place Bonaventure, pour l'exposition de la machinerie agricole, et à l'Arena Maurice Richard, pour les services offerts par les ministères, organismes, industries et associations féminines.

L'A.F.E.A.S. y tiendra un kiosque et fera connaître au public visiteur l'aspect éducatif de l'Association, au moyen de diapositives projetées sur écran avec explications enregistrées sur ruban sonore. Dans son kiosque seront exposées les pièces d'artisanat exécutées selon les données du Comité des arts ménagers et primées dans les fédérations.

A la journée de l'A.F.E.A.S., mardi le 13 février, un colloque sur "La Consommation" abordera le problème de l'alimentation, le coût de production et d'achat des denrées et le rôle que joue la publicité dans la vente de ces produits.

L'organisation du kiosque et du colloque a été confiée à un Comité dont la responsable est Mme Camille Parenteau, assistée de Mme Léopold Dansereau, Mlle Lise St-Pierre et Mlle Huguette Chagnon.

Participeront au colloque : Mme Gérard Asselin, Mme Clément Lefebvre, de l'AFEAS ; Mlle Estelle Huneault, de l'UCFR, de l'Ontario ; Mme Marielle Primeau, des Cercles de Fermières et M. Jean-Marc Kirouac, secrétaire général adjoint de l'UCC. Animatrice : Mme Madeleine Plamondon, de l'AFEAS.

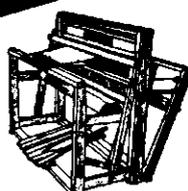
C. G.-B.

DÉCOREZ VOTRE FOYER EN Y FAISANT RESSORTIR TOUTE VOTRE PERSONNALITÉ. TISSEZ VOUS MÊME VOS TENTURES, TAPIS, NAPPERONS, RECouvreMENT DE MEUBLE, COUVERTURES, VÊTEMENT, ETC... Ceci VOUS EST RENDU FACILE, GRÂCE A UN BON MÉTIER "LECLERC".

DEMANDEZ  
NOTRE CATALOGUE  
GRATUIT

**Nilus**  
**Leclerc**  
INC.  
L'ISLETVILLE QUE.

VOYEZ  
NOTRE NOUVEAU MÉTIER  
SÉRIE "Nilus" À LAMES INDÉPENDANTES  
SANS CORDE. IL VOUS FASCINERA.



# À travers.... l'A.F.E.A.S.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration ainsi que les aumôniers diocésains ont été convoqués à une réunion qui s'est tenue au Foyer de Marie-Réparatrice, à Montréal, les 23 et 24 novembre dernier.

D'importantes questions étaient à l'ordre du jour, notamment : le service des cours d'Éducation populaire et le fonctionnement des comités et commissions ; en plus, le projet de mémoire à présenter à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme ainsi qu'un autre mémoire sur les résolutions du congrès général à soumettre au Conseil des Ministres. Il fut aussi question d'organiser notre participation au Salon National de l'Agriculture.

## COURS DE PSYCHOLOGIE ENFANTINE

Des journées d'étude pour les responsables du cours de psychologie enfantine ont eu lieu les 6 et 7 décembre, sous la direction de Mme Azilda Marchand, responsable des Cours d'Éducation populaire. Une quarantaine de titulaires étaient présentes.

Le programme d'étude comprenait : a) Histoire et administration des cours (Mme Azilda Marchand) ; b) Synthèse des trois premiers cours sur la psychologie générale (Mme Cécile Reid-Brisebois) ; c) Éducation sexuelle (Mme Julienne Simard) ; d) Méthodologie du cours (Mme Roger Simard) ; e) Rôle du père en éducation (Mme Albert Lévesque) ; f) Entraînement à l'obéissance (Mme Madeleine Trépanier) ; g) Évaluation des cours (Mme Madeleine Plamondon). Chaque cours était suivi d'une période de questions.

## DECES

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Eddy Parent, de Shawinigan, survenu le 18 décembre à la suite d'une pénible maladie.

Madame Parent était vice-présidente de la Fédération de Trois-Rivières et avant la fusion, elle était présidente diocésaine des C.E.D.

Elle faisait partie du Conseil d'Administration de l'AFEAS en plus d'être membre de la Commission urbaine et du Comité du Salon de l'Agriculture. Présidente fondatrice du C.E.D. de sa paroisse, elle était aussi fondatrice du Cercle de l'Age d'Or du Grand Shawinigan et collaborait activement aux services de l'ACEF. Animée d'un grand esprit de charité elle s'était dévouée sans compter pour la réhabilitation des jeunes délinquants. C'était une femme qui avait le sens du devoir et toutes celles qui l'ont connue ont pu apprécier sa droiture de jugement.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église Ste-Croix de Shawinigan. S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier y avait délégué M. l'abbé Ovila Gagnon, ex-aumônier général des C.E.D. Le Conseil général de l'AFEAS et la Fédération de Trois-Rivières y étaient largement représentés.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès subit de Mme Louis-Henri Savard, survenu à Hauterive, la veille de Noël, à la suite d'un accident de la route.

Les anciens membres des C.E.D. se souviennent de Madame Savard ; personne joviale, au sourire engageant, elle fut d'un dévouement sans limite. Elle faisait partie du groupe des pionnières du mouvement en 1940, et en fut la première secrétaire et propagandiste générale. C'est grâce à son travail et à sa générosité que l'association naissante commença à prendre de l'expansion et que plusieurs cercles se fondèrent ici et là, dans la province.

Madame Savard demeurait à Hauterive et depuis quatre ans, elle était retirée au presbytère St-Jean Eudes où elle se vouait au service des prêtres de la paroisse. Ses funérailles ont eu lieu à la Cathédrale de Hauterive et rehaussées par la présence de l'évêque du diocèse, S. Exc. Mgr Gérard Couturier.

Cécile G. Bédard

## — Sommaire —

Editorial: Le statut de la femme . . . . .	2-3
<i>Mme Cécile G. Bédard</i>	
Réflexion sur la valeur sociale et économique du travail féminin . . . . .	4 à 11
<i>Monique Chamberland</i>	
Les jeunes, eux aussi, veulent construire . . . . .	12 à 15
<i>Geo.-E. Phaneuf, ptre</i>	
Technique: Le tapis, élément décoratif . . . . .	16 à 20
<i>Huguette Chagnon</i>	
Aux adeptes de la cuisine chinoise (recette) . . . . .	21
Le Salon National de l'Agriculture et l'AFEAS . . . . .	22
A travers... l'AFEAS . . . . .	23
<i>Cécile G. Bédard</i>	

---

### L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

515, Viger,  
Montréal (24)

Téléphone : 845-5070

---

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année

---

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi  
comme objet de deuxième classe de la présente publication.